

La Mairie doit défendre le 1er Mai chômé !

Solidaires 80 a eu vent de l'organisation de « la fête du bleu » par la société Wake Up Amiens. Cette société est à vocation privée et lucrative ce qui contredit les dispositions encore actuelles du code du travail.

Le 1er mai est férié et chômé en France depuis 79 ans. Rien ne justifie que Wake Up puisse organiser un festival qui forcera des salarié.es à travailler

Cela met en difficulté les salarié.es des secteurs concernés qui vont faire face à des pressions de leurs employeurs pour travailler au mépris du cadre légal sur la base d'annonces médiatiques faites par le 1er Ministre.

Le chef du Gouvernement a certes honteusement cédé à la pression des organisations patronales en donnant consigne aux administrations de contrôle de ne pas faire appliquer le Code du Travail. Pour autant, la mairie ne doit pas se cacher derrière cette annonce et prendre ses responsabilités.

Afin d'éviter un regrettable précédent, nous demandons donc à la Mairie actuelle de faire respecter le droit des salarié.es et de faire interdire expressément ce festival.

Solidaires le dit très fermement : on ne touche pas au 1er mai.

Amiens, le 23 avril 2026

Contact :

Tel : 06 18 96 22 93 / 07 81 54 35 96

E-mail : contact@solidaires80.org

Adresse : 3-5 Rue Jean Godris, 80000 AMIENS

Facebook : [@solidaires80](https://www.facebook.com/solidaires80)

Site : <http://www.solidaires80.org>

Scannez-moi
pour retrouver
l'annuaire
Solidaires80

